

LETHBRIDGE SERVICES À LA FAMILLE

FRENCH - Droits et Responsabilités des Clients

En tant que client de Lethbridge Services à la famille, vous avez droit à des droits suivants:

- Ⓜ Pour être traitées avec dignité et courtoisie, sans abus ou d'exploitation, et libre de toute discrimination fondée sur la race, la couleur, la croyance religieuse, le sexe, l'âge, l'origine nationale, les convictions politiques, le handicap, la santé, la situation économique ou l'orientation sexuelle.
- Ⓜ Pour Une contrepartie égale recevoir et la qualité des services.
- Ⓜ Pour être impliqué dans le développement et la révision d'un plan de services individualisé écrit, et de recevoir une copie du plan si désiré.
- Ⓜ Pour une explication de ce traitement / service à recevoir; de consentir à, refuser ou de traitement de service de changement; ou de résilier le service, le traitement ou d'un médicament, à tout moment, sauf si autrement prévu par la loi ou d'ordre judiciaire.
- Ⓜ Pour recevoir un traitement confidentiel services dans la mesure autorisée par la loi et en tenant compte des limitations de l'Agence.
- Ⓜ Pour une explication des dossiers des clients, afin d'examiner son dossier de client, d'ajouter toute correction, opposition, ou plus de ces dossiers.
- Ⓜ Pour visiter la famille; recevoir des visites de la famille; avoir des contacts téléphoniques avec la famille, sauf indication contraire dans le plan de service; ainsi que d'un lieu de stockage sûr pour les biens personnels (pour les programmes résidentiels).
- Ⓜ Pour faire des commentaires ou des suggestions à propos de la qualité des services à l'attention d'une personne de l'Agence du personnel, et d'être informée de son droit d'appel comme il est indiqué dans la Politique de règlement des griefs du client.
- Ⓜ Pour être informé des autres ressources pertinentes qui sont disponibles dans la communauté.
- Ⓜ Pour être libre de toute exploitation de l'emploi liés à la formation ou à un emploi rémunéré.

En tant que client de Lethbridge Family Services, vous et / ou le tuteur légal ont les responsabilités générales suivantes autres que ceux spécifiés dans votre plan de services individualisé:

- Ⓜ Pour être activement impliqués dans le traitement / services.
- Ⓜ Pour informer l'Agence de tout changement d'adresse, numéro de téléphone ou le niveau de revenu, le cas échéant.
- Ⓜ Pour garder rendez-vous et / ou de les annuler avec préavis.
- Ⓜ Pour couvrir les frais convenus, si nécessaire.
- Ⓜ Pour informer la personne de personnel de l'Agence appropriée de toute intention de mettre fin à des services.
- Ⓜ Pour suivre les procédures décrites dans la Politique de règlement des griefs Client si insatisfait du service rendu.